Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200084002-20260610-DCM2026_066-DE

Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

EXTRAIT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23

Ouverture de la séance
Présents : 21
Votants : 21
Pouvoirs : 00

Date de la convocation :
2 juin 2026

Date de la publication :
2 juin 2026

Vote :	Pour :	21
	Contre :	0
	Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le dix juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Luitré-Dompierre se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances (salle Roncevaux 9 rue de la Mairie) sous la présidence de Monsieur **Florian SALMON, Maire**, après convocation en date du **2 juin 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Présents :
Adjoints : M. GARDAN - Mme FRESNE - M. GÉHANNIN - Mme ANGÉLIQUE - M. PIVETTE
Conseillers municipaux : M. CHEMINANT - M. LIGER - M. CORBIN - Mme JAMAULT - M. PAPINEAU - Mme CHEMIN S. - M. PARIS - M. CHESNEAU - Mme VIGOUROUX QUIOC - Mme MANCEAU - Mme NICOU - Mme MÉRET - Mme CHEMIN É. - M. PETIT - Mme ASCOËT

Excusé(es) : Mme GARDAN - M. TOREL

Secrétaire de séance : Madame **Adeline ANGÉLIQUE** est désigné secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION N°2026/066 : BERGER LEVRAULT– DEVIS RENOUVELLEMENT PARC INFORMATIQUE

Nous avons sollicité Berger Levrault pour nous accompagner dans le renouvellement de nos équipements pour garantir leur compatibilité avec Windows 11 et leurs applications.
Les ordinateurs actuellement utilisés par les services datent de 2019 (8Go, achetés 699€ HT par PC sans écran).

Il s'agit de 4 PC fixes (3 à Luitré, et 1 à Dompierre qui ne fonctionne plus).

La proposition commerciale de Berger Levrault est de 7 419.00€ HT (8 902.80€ TTC) correspondant à :
- 4 PC HP Prodesk 4 G1i (16 Go- 512 SSD) garantie 3 ans + écran HP 24'' avec haut-parleurs et Webcam intégrés pour 1 199€ HT par PC, soit 4 796€ HT ;
- Le renouvellement de nos abonnements BL.system care – Tarif annuel : 299€ par PC, soit 1 196€ HT *(Un avoir sera fait sur le temps écoulé suite à la facturation de 1 004,70€ en 2026)*
- Frais de port pour 77€ HT
- Et la Mise en service (Installation & Paramétrage BL.system care) pour 1 350€ HT.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité (21 votants) :
- **DE RETENIR l'offre de la société BERGER LEVRAULT pour un montant de 8 902.80€ TTC ;**
- **D'autoriser le Maire à signer le devis correspondant ;**

De rappeler que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance le 10/06/2026
Pour expédition conforme
Le Maire,

Florian SALMON